

Projet pilote

« Mentorat  
entrepreneurial à l'école »

Vice-rectorat de la Nouvelle Calédonie

Lycée Jules Garnier

## Genèse du projet pilote

- En 2024, le lycée Jules Garnier a expérimenté un module de création de mini-entreprises en classe de seconde, en partenariat avec l'Association métropolitaine *Entreprendre pour Apprendre*
- Bilan de l'expérimentation :
  - Une dizaine de projets de mini-entreprises ont vu le jour
  - Les élèves, pourtant identifiés comme potentiels décrocheurs, se sont particulièrement investis dans leur projet et ont été très peu absents en cours tout au long de l'année
  - Les projets des élèves ont été présentés devant des entrepreneurs, la Station N et l'ADIE et ont rencontré succès et encouragements
  - Les élèves ont demandé au Proviseur du Lycée Jules Garnier de prolonger leur projet en classe de première et terminale STMG
  - Le Vice-rectorat a accepté de poursuivre l'expérimentation pilote avec cette classe sur 2025 et 2026
  - Si l'expérimentation s'avère concluante, la démarche pourrait s'étendre à tous les établissements de NC

# En quoi cette expérimentation concerne les entreprises calédonniennes ?

- Un constat suite aux événements :
  - **La jeunesse calédonienne a besoin d'être accompagnée** pour :
    - Envisager son avenir personnel et professionnel sereinement dans une logique inclusive
    - Se sentir partie prenante du développement économique du territoire, quel que soient ses origines
- L'école est présente aux côtés de cette jeunesse mais doit construire des partenariats forts avec d'autres acteurs clés du tissu économique calédonien, et principalement les entreprises
  - Objectif : former une véritable communauté éducative dans laquelle les apports se complètent au service de la réussite des jeunes.

## Pourquoi vous engager à nos côtés ?

- ... Parce que nos élèves sont vos futurs salariés
- ... Parce que la réussite des jeunes contribue à la réussite de la Nouvelle Calédonie et la prospérité de ses entreprises
- ... Et parce que vous êtes socialement responsables, bien sûr !
- Le projet de « mentorat entrepreneurial à l'école » peut être envisagé :
  - Comme un projet fédérateur mobilisant les entreprises et l'école dans une perspective commune
  - Pour donner l'envie d'entreprendre en Nouvelle Calédonie et favoriser l'esprit d'initiative des jeunes calédoniens.

# Comment vous engager à nos côtés ?

- Le projet « mentorat entrepreneurial à l'école » nécessite l'engagement de « mentors » issus du monde de l'entreprise pour accompagner les jeunes tout au long de leur projet de création de mini-entreprise. Cela implique de :
  - Conseiller les jeunes dans la définition d'un projet de création d'entreprise viable
  - Challenger les jeunes sur leurs idées
  - Les aider à réaliser leur étude de marché
  - Les conseiller en termes de financement/gestion, recrutement de compétences, marketing et communication etc...
  - Les aider dans la construction de leur réseau pour le potentiel lancement de l'activité
  - Etc.
- De nombreuses compétences présentes dans vos entreprises peuvent être pertinentes :
  - Nous avons besoin d' « entreprises mentors » et pas d' « un seul dirigeant mentor » dans chaque entreprise.
  - Moins contraignant en termes de disponibilité pour les mentors.
- Concrètement, nous aurions besoin sur 2025 – 2026 :
  - De vous ou de membres de vos équipes entre 2 et 4 heures par mois maximum, en fonction de l'avancée des étapes du projet de création d'entreprise en classe
  - De pouvoir intégrer nos élèves en stage chez vous pour deux semaines en fin d'année 2025

Que vous  
apportera  
concrètement  
la participation  
à ce projet ?

- Un partage de vos connaissances et compétences avec des jeunes désireux d'apprendre
- Une meilleure connaissance des jeunes par l'échange sur leurs préoccupations et leurs attentes pour le développement de leur territoire
- Une visibilité de votre entreprise en tant qu'acteur responsable du territoire

# Partenaires sollicités sur le projet



## Communication envisagée pour cette initiative

- Cette initiative innovante pourra faire l'objet d'une convention de partenariat officielle établie entre les différentes parties prenantes et le Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie
  - Signature officielle de la convention de partenariat en présence des partenaires
  - Valorisation média du partenariat au moment du lancement (interviews radio et télé des entrepreneurs engagés, articles de presse etc...)
  - Réalisation de vidéos valorisant les entreprises participantes pouvant être exploitées sur les réseaux sociaux/sites des partenaires
- Un bilan de l'initiative vous sera remis en fin d'année pouvant faire l'objet de valorisation dans vos bilans RSE



# Merci pour votre aide !

Contact

Julie Micheli

Professeure d'Economie-Gestion au Lycée Jules Garnier

Chargée de mission relation école-entreprise et décrochage scolaire au Vice-rectorat de la Nouvelle Calédonie

Tel: 82 75 08

Mail : [julie.micheli@ac-noumea.nc](mailto:julie.micheli@ac-noumea.nc)